



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 25-14 Conseil d'Administration du 06/02/2025

### Partenariat Salon Terres & Maires 2025

#### Direction Générale des Services Service Ressources « communication » et « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	14
• Pouvoirs :	8
• Suffrages exprimés :	22
• Votes POUR :	22
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, informe les membres du Conseil d'Administration que, l'association des Maires et des Présidents d'intercommunalités d'Ille et Vilaine (AMF 35) organise une nouvelle édition du salon « Terres & Maires » les 24 et 25 avril prochain.

Après le succès de la reprise de cet événement en 2023, le conseil d'administration de l'AMF a décidé de renouveler ces rencontres en apportant des nouveautés. Ce salon sera notamment ouvert officiellement aux agents territoriaux comme indiqué sur l'affiche ci-contre.

Dans ce nouveau cadre, le CDG 35 et les autres partenaires du Village des Collectivités sont à nouveau invités à se mobiliser.

Depuis quelques semaines, une communication ciblée auprès des réseaux professionnels est organisée pour inciter les agents à se déplacer au Couvent des Jacobins.

Le CDG 35 pourra profiter de l'évènement pour :

- communiquer sur les résultats de l'enquête sur la QVT menée par la formation spécialisée du CST départemental,
- communiquer sur les résultats de l'enquête nationale sur les conditions d'exercice du métier de Secrétaire Général de Mairie en mettant en lumière ceux d'Ille et Vilaine,
- communiquer sur les résultats de l'enquête sur les besoins d'accompagnement des collectivités du département dans le domaine comptable et financier,
- expliquer la démarche d'adhésion à la nouvelle convention de participation à la mutuelle santé.

Sur le stand du CDG 35, il sera possible d'avoir des RDV particuliers. Il y aura aussi des temps courts pour expliquer certaines missions d'accompagnement du CDG.

Par ailleurs, une des conférences générales sera consacrée à la fonction de Maire-employeur où le CDG sera représenté.

Avec cette nouvelle dimension du salon, la participation demandée pour être un partenaire premium est de 5 000 € HT maximum. Ce tarif privilégié comprend la location d'un stand équipé sur les 2 jours et d'un espace institutionnel pour communiquer sur des actions du CDG et pour bénéficier de tous les supports de communication du salon : site internet, programme officiel, interview TV, vidéos, presse locale, etc.

Cette participation permettra au CDG 35 d'être dans la dynamique des échanges avec les élus et les agents et d'expliquer la nouvelle trajectoire de l'établissement.

Dans le cadre de ce partenariat, le CDG 35 s'engage à relayer la communication sur l'évènement auprès des différents réseaux professionnels afin d'inciter les agents à se déplacer.

Une rencontre des partenaires est prévue le 14 février au matin afin de dévoiler les grandes lignes du programme du salon et de réaliser des interviews ciblées.

Ce salon sera également l'occasion de signer des chartes d'engagement DEN pour les collectivités intéressées.



Mesdames Évelyne SIMON-GLORY et Marie-Christine MORICE, en leur qualité d'administratrice de l'AMF, sortent de la salle durant la présentation de ce rapport et ne participent pas au vote.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

#### DÉCIDENT

- de participer activement au Salon « Terres & Maires » qui aura lieu les 24 et 25 avril 2025 ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget à hauteur de 5 000 € HT maximum ;
- d'autoriser la Présidente à signer tous documents utiles à cette opération.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250210-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-02-2025

Publication le : 10-02-2025

La Secrétaire de Séance

Évelyne SIMON-GLORY



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN